

[A propos](#)[Contact](#)[Membres](#)[Boutique](#)[Faire un don](#)

Taille du texte:

Imprimez: [nt chinois courtise l'Afrique](#)[Guantanamo : une centaine de détenus sont en grève de la faim depuis plus d'un](#)

La une

[Le grand réarmement planétaire](#)[CUBA : L'Église telle qu'il la voit et telle qu'il la souhaite](#)[L'invasion silencieuse de l'Afrique et les mensonges de Hollywood.](#)[Les femmes de Gaza endurent toutes les souffrances de la Palestine](#)[Israël bombarde la bande de Gaza](#)[Obama et Netanyahu : les menteurs professionnels s'en prennent à Téhéran](#)[La Russie poursuit la reconstruction de ses forces armées](#)[Le coût des guerres d'Irak et d'Afghanistan pourrait s'élever à 6000 milliards de dollars](#)[Tous les articles](#)

ACTUALITÉS

LES PLUS PARTAGÉS

RÉGIONS

THÈMES

ANALYSES

Infolettre Mondialisation.ca:

[Nouvelle "Marche antinucléaire pour la Vie" du 15 au 26 avril 2013](#)[Idle No More appelle à la mobilisation : manifestation à Montréal](#)

Faire un don maintenant

[Recherche](#)[Liste des pays](#)[Auteurs](#)

Commerce des armes, le Traité paravent de l'Onu

Par [Manlio Dinucci](#)

Mondialisation.ca, 04 avril 2013

ilmanifesto.itRégion : Europe
Thème: Nations Unies 38

4



Après sept années de laborieux efforts, l'Assemblée générale des Nations Unies a donné le jour au Traité sur le commerce des armements. L'objectif déclaré n'est pas de limiter les exportations et importations d'armes « conventionnelles », lourdes et légères, mais de les réglementer. Parmi les principes sur lesquels se fonde le Traité se trouve en effet celui du « respect des intérêts légitimes des Etats à acheter des armes conventionnelles pour exercer le droit à l'autodéfense et pour

les opérations de *peacekeeping*, et de produire, exporter, importer et transférer des armes conventionnelles ».

Les cent plus grandes industries guerrières du monde, dont 78 sont basées aux Etats-Unis et en Europe occidentale, pourront ainsi continuer à accroître leurs ventes, dont la valeur annuelle estimée approche les 500 milliards de dollars. Les principaux exportateurs sont les Etats-Unis, suivis par la Russie, l'Allemagne, la France et la Chine, qui a dépassé la Grande-Bretagne. Les principaux importateurs sont l'Inde, le Pakistan et les monarchies du Golfe. Forte croissance aussi pour les importations d'armes en Afrique du Nord, qui ont augmenté de 350% en 2007-2012. Personne par contre ne connaît la valeur réelle des transferts internationaux d'armes, dont certains adviennent sur la base de transactions politiques. Parmi ceux-ci, par exemple, les 20 véhicules blindés de combat Puma, donnés par l'Italie aux gouvernants libyens « à titre gracieux » (c'est-à-dire payés avec l'argent public par les contribuables italiens).

A quoi sert alors le Traité ? Il faut dire avant tout que, bien qu'ayant été approuvé à une large majorité, il a fait l'objet d'abstentions significatives, surtout celles de la Russie, de la Chine et de l'Inde. En outre, même après avoir été ratifié par les parlements nationaux (chose qui n'est pas du tout acquise, notamment aux Etats-Unis), le Traité ne sera pas contraignant mais constituera une sorte de code de conduite auxquels les gouvernements devraient se tenir. La norme fondamentale est que les armes ne doivent pas être fournies à des Etats qui « minent la paix et la sécurité et commettent des violations du droit humanitaire international ». Comme l'assure le secrétaire d'Etat étasunien John Kerry, le Traité contribuera à « réduire le risque que les transferts internationaux d'armes conventionnelles ne soient utilisés pour accomplir les pires crimes du monde, y inclus terrorisme, génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre ».

En d'autres termes, le Traité autorise la fourniture d'armes aux « gentils » mais interdit strictement de les fournir aux « méchants ». Reste à voir qui sont les uns et les autres. Si le Traité par exemple avait été approuvé par l'Onu en 2011, que ce serait-il passé ? Il aurait été employé pour justifier l'embargo draconien contre la fourniture d'armes au gouvernement libyen accusé de crimes contre l'humanité. En même temps il aurait servi à rendre légales la fourniture de bombes étasuniennes aux alliés (Italie comprise) qui avaient épuisé les leurs dès les premières semaines de bombardements.

Aujourd'hui, souligne la responsable d'Oxfam International pour le contrôle des armements, se faisant le porte-parole d'une idée répandue dans l'éventail pacifiste qui défend le Traité, il peut contribuer à réduire la tragédie de la guerre civile en Syrie, puisque « la Russie soutient que les ventes d'armes au gouvernement sont autorisées car il n'y a aucun embargo ». Elle oublie cependant le flux croissant d'armes, confirmé par la récente enquête du *New York Times* (*il manifesto* 27 mars), qui sont livrées au « rebelles » à travers un réseau international organisé par la Cia, qui implique la Turquie, la Jordanie et la Croatie. Dans cette logique, un autre des principes sur lesquels est fondé le Traité, à savoir « le droit de tous les Etats à l'autodéfense individuelle et collective reconnu par l'article 51 de la Charte des nations unies », peut être interprété de manière à justifier l'embargo des armes au gouvernement syrien et, en même temps, leur livraison aux « rebelles », en assurant que ceux-ci les utilisent pour

l' « autodéfense ». Différents défenseurs du Traité affirment que sont bannies les ventes d'armes non seulement aux Etats mais aussi aux groupes qui les utilisent dans des actions qui violent les droits humains, mais qu'elles peuvent être fournies ouvertement et légalement aux « mouvements de libération qui luttent contre des gouvernements abusifs ». Comme, précisément, le gouvernement syrien que les Usa et l'Otan considèrent comme illégal, pendant qu'eux-mêmes arment et entraînent le « mouvement de libération », en grande partie infiltré de l'étranger.

Les industries guerrières pourront ainsi continuer à faire des affaires en or : il suffit qu'ils vendent les armes à ceux qui les utilisent pour « le droit à l'autodéfense et pour les opérations de *peacekeeping* ».

Manlio Dinucci

Edition de jeudi 4 avril de *il manifesto*

<http://www.ilmanifesto.it/area-abbonati/in-edicola/manip2n1/20130404/manip2pg/09/manip2pz/338381/>

Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio

Manlio Dinucci est géographe et journaliste.

Suivre Mondialisation.ca

Mondialisation.ca sur Twitter

No Tweets Available

Suivre @CRM_CRG 606 abonnés

Nos livres (anglais)

Towards a World War III Scenario
by Michel Chossudovsky

Buy Now!

America's "War on Terrorism"
by Michel Chossudovsky

Buy Now!

Globalization of Poverty and the New World Order
by Michel Chossudovsky

Buy Now!

Seeds of Destruction: Hidden Agenda of Genetic Manipulation
by F. William Engdahl

Buy Now!

The Global Economic Crisis
by M. Chossudovsky and A. G. Marshall

Buy Now!

Boutique en ligne

Les produits Chinois
Les fabricants certifiés en Chine. Obtenez des maintenant
www.GlobalMarket.com

Like 38 4

Articles Par :

Manlio Dinucci

Sur le même sujet:

Gentilly-2, Pointe Lepreau et Traité de non prolifération des armes nucléaires

Mise en contexte : Lors d'une entrevue réalisée le 18-03-2010 à l'émission de la radio de Radio-Canada par Christiane Charrette, le sujet de l'imminente rencontre internationale sur le Traité de non prolifération des armes nucléaires (TNP) a été abordé par...

Dépenses militaires mondiales et commerce mondial des armes – Un petit pays, un important trafic : Israël

Israël profite de ce boom de l'industrie de l'armement, principale source de devises de ce petit pays sans pétrole mais au mille et un trafiquants d'armes en tout genre.

Conférence d'examen du Traité de non-prolifération nucléaire (ONU- New York – Mai 2010)

Le 29 avril prochain, 250 citoyens de France traverseront l'Atlantique pour la Conférence d'examen du Traité de non-prolifération nucléaire au siège de l'ONU à New-York. Représentative d'une trentaine de départements, la délégation française entend avec des ONG du monde entier...

Appel unitaire sur le traité européen dit "simplifié"

Les organisations : AC ! – Alternatifs – ATTAC – Coordination nationale des collectifs antilibéraux – Démocratie & Socialisme – Fondation Copernic – Forces Militantes – LCR – Marches européennes – MARS/Gauche Républicaine – PCF – PCOF – Pour la...

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

For media inquiries: media@globalresearch.ca

Copyright © Manlio Dinucci, ilmanifesto.it, 2013